Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 029-212902936-20260526-DEL26052614-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREGUNC
Arrondissement de Quimper – Département du Finistère

Séance du 26 mai 2026

2026/05/26-14

Objet :		
Désignation d'un membre du conseil municipal pour siéger au sein de l'assemblée générale de Finistère Ingénierie Assistance (FIA)	Nombre de conseillers en exercice	**29**
	Nombre de présents	**24**
	Nombre de votants	**28**

Par suite d'une convocation en date du 19 mai 2026, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie **le 26 mai 2026 à 19 h 00**, en séance publique sous la présidence de
Monsieur BELLEC Olivier

Etaient présents

BELLEC Olivier – BRAESCU ANDRIEU Morgane – CARDUNER Didier – LESCA Véronique - LALLEMENT Dominique – MARREC Gauthier - GEORGES Valérie – LE GRAND Bruno – NAVINER Marylène – LE DUC Didier – DAGORN Nicolas – LAFFORGUE Valérie - JOUTEL Florian – GUEZENEC Elise – BOSSER GODREAU Véronique – AUDET Olivier – LE FLOC'H Véronique – ROBIN Yves — MIALON Dominique – LE CLERC'H David – FRENE Barbara – GUISNEL Alain – MESTRIC Manuella – KRAUS Jean-Paul.

Les conseillers absents ont donné pouvoir pour voter en leur nom

LE GOC LE SAGER Fabienne à BRAESCU ANDRIEU Morgane
DREAU Liliane à LESCA Véronique
BORDENAVE Bruno à LE GRAND Bruno
GIRARD Gwénaëlle à GEORGES Valérie

Absent(e)

GRANDIL Gwenaëlle

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de séance

NAVINER Marylène

Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 029-212902936-20260526-DEL26052614-DE

Monsieur Le Maire indique que la commune de TREGUNC adhère à Finistère Ingénierie Assistance (FIA) qui est un Etablissement Public Administratif (EPA) rattaché au Département du Finistère et dont le rôle est l'appui à l'ingénierie locale.
L'établissement a pour but d'apporter une assistance à maîtrise d'ouvrage, une expertise dans différents domaines techniques, ainsi que dans les marchés publics et la recherche de subventions.

FIA s'est par exemple appropriée les enjeux de la revitalisation des centres-bourgs pour mettre à la disposition des collectivités adhérentes une méthodologie de conduite de projets adaptée à chaque situation.

Le Conseil d'Administration, composé de 21 membres (11 représentants du Conseil départemental et 10 représentants des collectivités locales) délibère sur l'ensemble des affaires de l'EPA (tarifs de la cotisation annuelle, demandes d'adhésion, définition des missions, modifications des statuts...).

Chaque commune est représentée par son Maire ou son représentant à l'assemblée générale.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas recourir au vote à bulletin secret.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Ayant entendu le rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne Monsieur Dominique LALLEMENT pour siéger au sein de l'assemblée générale de Finistère Ingénierie Assistance (FIA).

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE
A Trégunc, le 27 mai 2026
LE MAIRE
Olivier BELLEC

